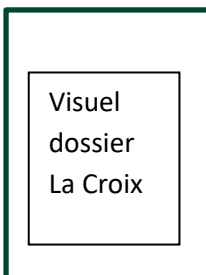


21^{ème} édition du Baromètre de la finance solidaire FAIR / La Croix

Comparé à une finance traditionnelle en berne, la finance solidaire a montré un bon dynamisme en 2022 : les épargnants ont placé **1,8 milliard d'euros sur ces produits**



Paris, le 14 juin 2023 – *La finance solidaire poursuit sa croissance et continue de séduire les Français, qui sont plus que jamais en quête de sens pour leur argent. Cette 21^e édition du Baromètre de la Finance Solidaire, en partenariat avec le journal La Croix, révèle un encours global de 26,3 milliards d'euros (+7,4% depuis 2021) et représente désormais 0,45% de l'épargne des Français (vs 0,41% en 2021).*

Bien que l'encours ait crû de 7,4% entre 2021 et 2022, c'est néanmoins la plus faible croissance relative depuis la crise financière de 2008. Cependant en matière de volume (+1,8 Md€), c'est la 5^{ème} meilleure année depuis 2008.

« Après deux années exceptionnelles, la collecte d'épargne solidaire poursuit son ascension. Si les ménages ont cessé de surépargner après la crise sanitaire et que les marchés financiers ont reculé, la collecte solidaire a bénéficié de nouvelles labellisations, de souscriptions fortes et du dynamisme de quelques produits particuliers. Si bien que sa part dans l'épargne financière des ménages poursuit sa progression, passant de 0,41 % en 2021 à 0,45 %. Autre point intéressant cette année, les acteurs de la finance recommencent à investir dans des projets environnementaux (+114%), alors que ces derniers avaient été laissés de côté ces dernières années, au profit de projets sociaux (habitat / accès à l'emploi) » analyse **Frédéric Tiberghien, Président de FAIR.**

La finance solidaire continue sa croissance : + 7,37 % en 2022

Comme le démontrent les résultats du 21^e Baromètre de la finance solidaire FAIR / La Croix, la collecte poursuit sa croissance en 2022 et arrive, malgré un contexte morose, à tirer son épingle du jeu :

	En 2022 (en €)	Evolution en % par rapport à 2021
Encours global de l'épargne solidaire	26,3 milliards	+ 7,37 %
Epargne bancaire solidaire	10 milliards	+ 5,51 %
Epargne salariale solidaire	15,3 milliards	+ 8,51 %
Epargne collectée par les entreprises solidaires	1 milliard	+ 9,09 %

Source : FAIR

Les financements solidaires réalisés en 2022 (**841,53 millions d'euros soit + 22%**) ont permis de soutenir plus de **1 590 projets à impact** social ou environnemental permettant :

- le financement de **80** institutions de microfinance, coopératives agricoles, entreprises sociales... œuvrant en faveur de l'accès aux biens et services essentiels
- de reloger **1440** nouvelles personnes
- d'alimenter **8 381** foyers supplémentaires en électricité renouvelable (soit l'équivalent d'une ville comme Cognac)
- de soutenir **91** nouveaux agriculteurs et permettre d'exploiter **1 559** hectares de plus en agriculture biologique (soit l'équivalent de **2 227** terrains de football)

[CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER L'INFOGRAPHIE](#)

Une meilleure collecte que ne le laissait supposer les marchés financiers

Avec un contexte tendu pour les marchés financiers en 2022, les chiffres de la Finance Solidaire ont connu une augmentation sensible. Ce phénomène s'explique grâce à la hausse des souscriptions, la labellisation Finansol de 11 nouveaux produits, la surperformance de certains autres et la fidélité des épargnants solidaires, les chiffres de la finance solidaire ont continué d'augmenter.

L'année 2022 en 5 points clés

- **L'année est bonne pour les entreprises solidaires** : la quasi-totalité des acteurs membres du réseau de FAIR ont connu une croissance de leur encours : +9% entre 2021 et 2022 (contre +15% l'année précédente), passant ainsi de 908M€ à 991M€. C'est ainsi le canal de collecte d'épargne solidaire qui connaît la plus grosse progression en pourcentage en 2022. Ce dynamisme est principalement porté par quelques gros acteurs qui concentrent cette épargne (Habitat & Humanisme, France Active, Terre de Liens, LITA.CO, la Nef, Solifap ou encore SNL Prologues).

- **Pour les produits bancaires, la croissance plus faible de cette année** (+ 190 M€ en 2022 contre + 440 M€ en 2021) s'explique par la baisse de 13 produits de type livrets (entre -5% et -28% de l'encours selon les acteurs). **Cependant, au global**, l'épargne solidaire via les banques et les mutuelles d'assurance progresse de 5,5 %, soit un encours total légèrement supérieur à 10 milliards d'euros. Les livrets d'épargne solidaire continuent à croître, avec + 7,4 % en 2022 et atteignent 2,9 milliards d'euros. Et ce notamment grâce à certains acteurs qui ont surperformé en 2022 : La Nef, le Crédit Coopératif et le Crédit Mutuel/CIC ont collecté près de 250M€ à eux seuls. Les collecteurs d'épargne bancaire ont donc connu une année en demi-teinte où certains ont réussi à collecter de façon significative, tandis que d'autres ont perdu des clients ;

- Du côté **des Organismes de placement collectifs (ou OPC), la dynamique est là-aussi bonne pour le solidaire, bien que le marché traditionnel soit baissier en 2022. La labellisation de nouveaux produits solidaires et les souscriptions des épargnants dynamisent ce canal.** La croissance est principalement apportée par certains produits tels que Novaxia R¹ ou dans une moindre mesure certains produits de Mirova, Amundi et BNP Paribas AM qui ont connu une augmentation de leurs encours. En revanche, la grande majorité des produits labellisés Finansol ont connu un effet de marché négatif (-400 M€). Ce sont donc surtout les souscriptions nettes² des épargnants solidaires qui

¹ Le fonds « Novaxia R » est utilisé en grande partie par les assureurs comme UC solidaire pour construire des assurances vie solidaires. L'année dernière ce fonds, était comptabilisé dans le sous-canal « assurance vie ».

² Les souscriptions nettes représentent l'ensemble des souscriptions brutes (souscriptions nouvelles de clients, anciens ou nouveaux au placement) auxquelles est soustrait les désinvestissements (retrait de tout ou partie du capital d'un client).

dynamisent la croissance des actifs sous gestion des fonds (estimé à + 730 M€). À noter enfin, les investissements solidaires des fonds sont aussi particulièrement hauts cette année : +29%.

- **Coté épargne salariale solidaire, les montants des souscriptions sont supérieurs à la baisse du marché.** L'épargne salariale solidaire est toujours sur une dynamique soutenue et constitue **la plus grosse contribution aux encours de l'épargne solidaire** : elle atteint 15,3 Mds€ en 2022 (+8,5%, soit 1,2 Md€). Cette croissance s'observe par ailleurs dans un contexte où l'épargne salariale française est en baisse : la part de l'épargne salariale solidaire s'est donc mécaniquement accrue dans l'épargne salariale au total, passant de 8,4% en 2021 à 9,4% en 2022. Par ailleurs, même si les marchés ont été baissiers en 2022, cela n'a pas empêché de nombreuses entreprises à s'équiper : elles étaient 360 000 en 2021, elles sont désormais 378 200 en 2022 (+5%), notamment grâce aux lois PACTE et ASAP. De plus, les cas de déblocages exceptionnels des capitaux mis en place par la loi sur les mesures d'urgence pour le pouvoir d'achat en 2022 n'ont été utilisés qu'à la marge : 300 000 porteurs l'ont utilisé pour un montant de 1,3 Md€. **La tendance est donc à la souscription, bien que l'état du marché pourrait laisser croire le contraire.**

- **En 2022, les acteurs de la finance solidaire ont investi 841,53 M€, soit +22% par rapport à 2021.** Près de 1 600 projets à impact social ou environnemental sont ainsi soutenus. Cette poussée est tirée par les fonds solidaires, banques, assurances, crédits municipaux et financeurs solidaires (+27 %). Les financements de projets environnementaux en ont bien profité (+114 %, soit + 125,4 M€), tandis que la solidarité internationale pâtit à nouveau d'une certaine désaffection (-13 %). Les financements de projets à utilité sociale (accès au logement très social, à l'emploi, aux transports, etc.) sont également en croissance (+ 123,6 M€, soit +4 %).

Le Baromètre de la finance solidaire FAIR / La Croix :

Issu de la consolidation des données collectées par l'Observatoire de la finance à impact social, ce document annuel de 8 pages, réalisé en partenariat avec le quotidien La Croix, dévoile les dernières évolutions et tendances du secteur de la finance solidaire en France. Il invite également le lecteur à découvrir tous les produits labellisés Finansol et comment devenir épargnant solidaire.

Les données proviennent de FAIR, de l'AFG pour l'épargne salariale solidaire, de la Banque de France pour le patrimoine des Français et de France Assureurs.

Agence Wellcom : Charlotte Filaudeau / Milène Cormier / Mathias Koubi
fair@wellcom.fr | 01 46 34 60 60

A propos de FAIR

FAIR est née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et l'iiLab, laboratoire d'innovation sur l'impact. Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR fédère plus de 130 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, ONG, grandes écoles et personnalités engagées. FAIR gère un label, le label Finansol, qui distingue les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public. Plus de 180 produits sont aujourd'hui labellisés Finansol. www.finance-fair.org